

FERTILISATIONS PHOSPHATÉE, POTASSIQUE ET MAGNÉSIIENNE

FERTILISATION PHOSPHATEE

Le phosphore joue un rôle important au niveau du développement végétatif de la vigne. Toutefois, les essais conduits à ce jour comparant les doses d'apport n'ont jamais mis en évidence des effets sur le végétal.

Par ailleurs, à l'exception de certains sols sableux du littoral et de très rares cas particuliers, aucune carence phosphorique n'a été décelée à ce jour. Même avec des teneurs en-dessous des normes actuelles (que ce soit au niveau sol ou pétiole), on ne constate pas de problème particulier sur le végétal.

De plus, la vigne serait susceptible d'extraire du phosphore à partir des phosphates tricalciques. Le dosage du phosphore assimilable dans le sol tel qu'il est effectué actuellement par diverses méthodes (Dyer, Joret-Hébert, Olsen) n'est donc pas représentatif du phosphore réellement assimilable par la vigne. Il est donc délicat d'établir un plan de fertilisation systématique à partir de cette mesure.

Enfin, la migration du phosphore dans le sol est très lente. Un apport réalisé en surface ne sera utilisable par la vigne que de nombreuses années après, en règle générale.

Ainsi, les apports phosphatés apparaissent comme peu efficaces. Ils risquent, en cas d'apport systématique, de se traduire par une pollution du milieu, essentiellement par ruissellement (eutrophisation). Dans le cadre de la production raisonnée, il est difficilement acceptable d'effectuer des apports systématiques de phosphore correspondant aux exportations.

En conséquence, le groupe de travail Fertilisation de la vigne conseille de limiter l'apport de phosphore, **si ce dernier est nécessaire**, à la seule fumure de fond, en visant à le positionner au niveau des racines de la vigne. Par la suite, il convient de proscrire tout apport en cet élément.

Organismes associés



Financier



Par contre dans le cas d'une vigne où les éléments d'analyses (sol, pétiole) mettent en évidence un faible niveau en phosphore, **et manifestant un dysfonctionnement dont la cause n'a pu être identifiée**, une fumure phosphorique d'entretien annuelle de précaution, couvrant les exportations (soit 15-20 unités/ha), sera maintenue en localisation.

Ceci est le cas également dans certains sols sableux du littoral.

FERTILISATION POTASSIQUE ET MAGNÉSIEENNE

Compte tenu de l'antagonisme connu entre le potassium et le magnésium, il est impératif de raisonner simultanément la fertilisation en ces deux éléments.

De plus, il convient de rappeler le rôle important joué par le calcium dans l'alimentation en K et Mg. Ainsi en sol acide, il est impératif de piloter en premier lieu le pH du sol et la fertilisation calcique.

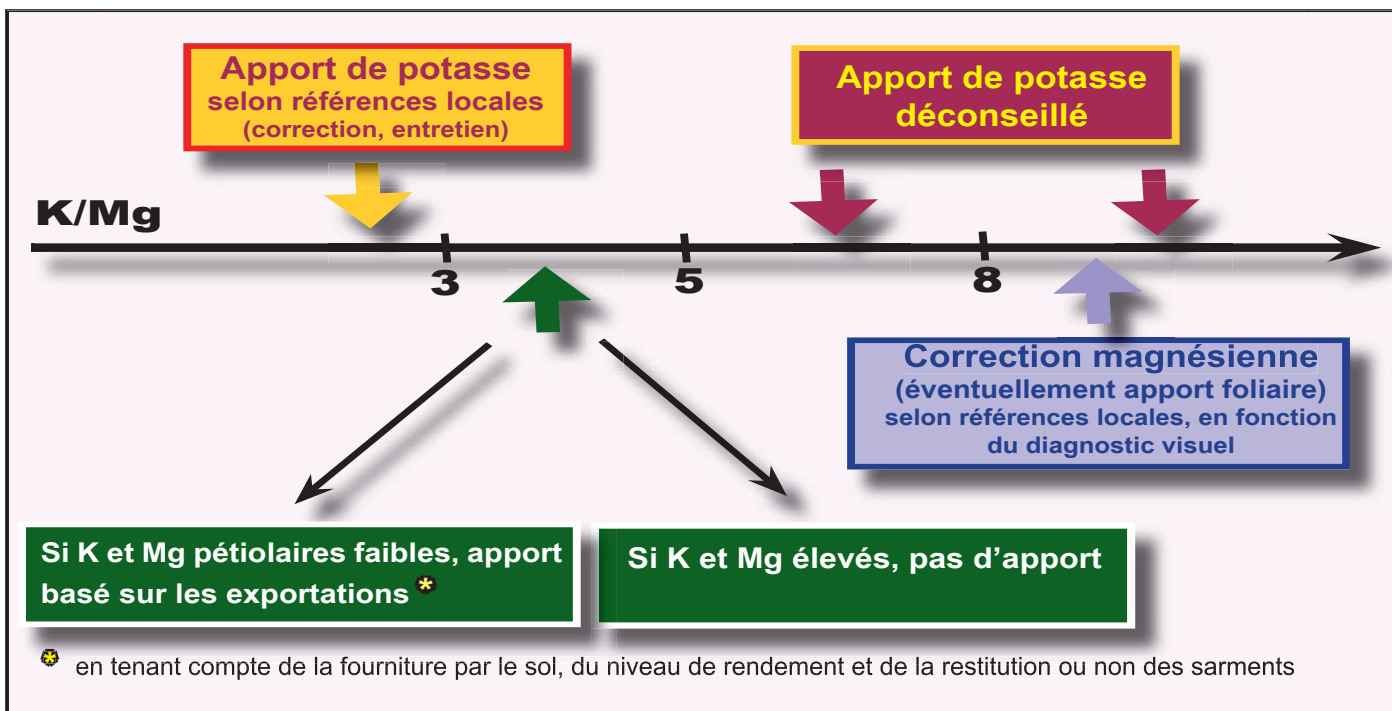


ITV FRANCE

Dans le cas de la fumure de fond, c'est l'analyse de sol interprétée à partir des références régionales, qui orientera le viticulteur.

Dans le cas d'une fumure d'entretien, il est fortement recommandé d'utiliser le **diagnostic pétiolaire**. Ce dernier est d'un plus grand intérêt que l'analyse de terre car il traduit la dynamique de nutrition de la plante. D'ailleurs de nombreuses normes de teneurs des sols en potasse ont été déterminées à partir des analyses pétiolaires.

Grille d'interprétation du rapport K/Mg pétiolaire



La nutrition potassique jouant sur le niveau de pH des vins, la fumure potassique devra aussi se raisonner en fonction des objectifs à atteindre sur ce point. Notamment, en cas de pH du vin jugé trop élevé, il convient de suspendre toute fumure potassique.

Le recours à des apports magnésiens est moins fréquent que les apports en potasse. Deux raisons expliquent ce choix :

- d'une part, la carence en magnésium est souvent due à un excès d'apport de potassium (alors que l'inverse est rare),
- d'autre part, l'effet d'un manque de magnésium au niveau de la plante ne se répercute pas ou peu sur la qualité des vins (sauf en cas de carence très marquée).

Le groupe de travail Fertilisation de la vigne conseille de raisonner les apports d'entretien en potassium et magnésium sur la base de l'analyse pétiolaire à partir du rapport K/Mg. Ce choix permet de prendre en compte l'antagonisme des deux éléments.